

HISTOIRE DU PHYLLOXERA

De tous les fléaux que la vigne a subis au cours du temps, le phylloxéra a été le plus dévastateur.

En France, un étrange dépérissement des vignes fut signalé, à partir de 1863, à Pujault, dans la région de Roquemaure (Gard).

C'est Monsieur Delorme, vétérinaire à Arles qui, le premier, donna l'alerte dans une lettre adressée le 8 novembre 1867 au Président du Comice Agricole d'Aix en Provence.

L'inquiétude des vigneron, qui voyaient leurs vignes s'affaiblir et périr immédiatement, grandit rapidement et s'amplifia d'autant plus que, la cause du dépérissement n'étant pas connue, aucun moyen de lutte ne pouvait être envisagé.

Dans l'histoire de l'agriculture, jamais on n'avait vu une espèce végétale subir aussi brusquement une destruction aussi complète.

Comme signe palpable du fléau, le long des routes, on voyait circuler de grands chars chargés de ceps morts que l'on menait au bûcher.

L'inquiétude grandissant dans le milieu viticole, une commission d'étude fut désignée en 1868.

Elle était constituée de trois membres : Gaston Bazille, Président de la Chambre d'Agriculture de l'Hérault et viticulteur, Jules-Emile Planchon, professeur de botanique à la Faculté des Sciences, et Félix Sahut, horticulteur.

Dans les régions dévastées, les trois experts parcoururent les vignes.

Les loupes sont de nouveau promenées avec soin sur les racines des souches arrachées. Mais bientôt, sous le verre grossissant de l'instrument, apparaît un insecte, un puceron de couleur jaunâtre, fixé au bois et suçant la sève.

Les pucerons sont partout : sur les racines profondes comme sur les racines superficielles.

Enfin, vers 1870, il est admis dans les milieux scientifiques et agricoles que le phylloxéra a été introduit accidentellement dans le sud de la France lors d'essais de nouveaux plants en provenance d'Amérique du Nord en 1864. Les viticulteurs et les scientifiques se sont d'abord trouvés complètement désarmés devant les dégâts occasionnés par l'insecte. Ils ont donc essayé, souvent de façon empirique, des traitements divers aux résultats plus ou moins heureux (badigeonnage des souches, afin de détruire l'œuf d'hiver, avec un mélange d'eau, de chaux vive, de naphthaline brute et d'huile lourde de houille; traitement par le sulfure de carbone; traitement par submersion...). Les prières publiques et les processions se multiplient vers 1875. Plus que jamais, dans ces années de menaces sur la vigne, les vigneronnes confectionnent d'humbles croix,

branches de coudrier liées par de l'osier et garnies de fleurs, les font bénir par le curé le premier dimanche de mai et les plantent dans les vignes.

Une des premières initiatives du Ministère de l'Agriculture fut d'ouvrir, en 1870, un concours doté d'un prix de 20 000 francs or en faveur de celui qui trouverait un procédé efficace et pratique, susceptible de combattre le phylloxéra.

Pour l'ensemble de la France, plus de 5 000 procédés furent proposés en quelques années. Ce prix devrait être porté, en 1874, à 30 000 francs or.

En fait, il ne sera jamais attribué.

La solution, trouvée par Monsieur Bazelle et Monsieur Planchon, consistera à utiliser les cépages américains appropriés, cultivés comme porte-greffe, permettant ainsi de reconstituer le vignoble.

La crise du phylloxéra se terminera vers 1900. Certaines régions ont perdu la quasi-totalité de leur vignoble. L'ampleur du coût de la reconstruction du vignoble français est énorme. Elle a coûté aussi cher à la France que la guerre de 1870. Elle est estimée à 12 milliard de francs d'avant 1914, ce qui représenterait 50 milliards de nos francs.

LES MALADIES DE LA VIGNE
LE PHYLLOXERA (PHYLLOXERA VASTATRIX)

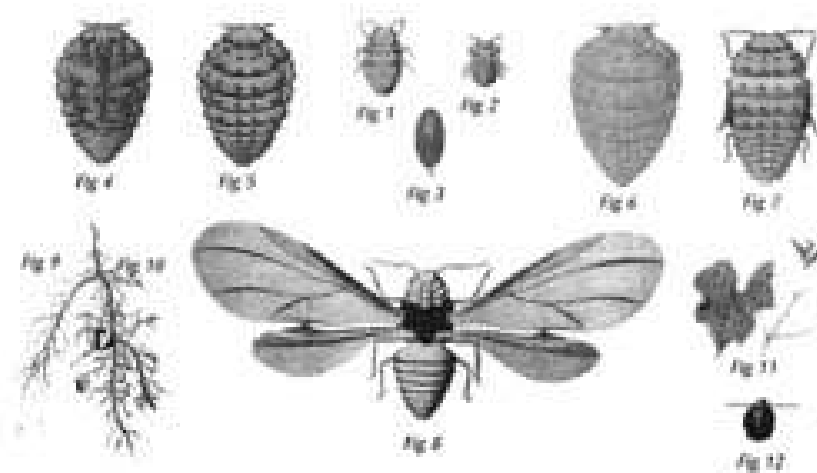


Fig 1 : Femelle adulte (0,68 mm de long, sur 0,28 mm de large) - Fig 2 : Œuf d'hiver avec son pédoncule très grossi - Fig 3 : Phylloxera radicicole adulte, face ventrale (0,25 mm de long sur 0,16 mm de large) - Fig 4 : Phylloxera radicicole adulte, face dorsale - Fig 5 : Phylloxera gallicole adulte (plus large que le pronotum) - Fig 6 : Nymphes (0,26 mm de long sur 0,56 mm de large) - Fig 7 : Phylloxera alate (un peu plus de 1 cm de long)
Fig 8 : Partie de racine saine - Fig 9 : Partie de racine de vigne portant des nodosités - Fig 10 : Buisson de vigne portant des galles - Fig 11 : Coupe de feuille montrant une galle très grosse.

LE MILDIOU

Maladie des plantes cultivées (vigne, pomme de terre, céréales, etc), provoquée par des champignons microscopiques, affectant surtout les jeunes pousses et les feuilles.

Extrait du petit Larousse illustré édition 1997



OÏDIUM

Maladie produite sur certaines plantes par les champignons du groupe des ascomycètes, généralement caractérisée par l'apparition d'une poussière grisâtre à la surface des organes parasités. (L'oidium de la vigne est la plus redoutable de ces maladies)

Extrait du petit Larousse illustré édition 1997



Le Phylloxéra dans le midi

« C'est un grand spectacle que cette vaste conspiration de toutes les forces vives de la science pour combattre le Phylloxéra, ce fléau qui menace de tarir l'une des principales sources de richesse de notre pays. L'Assemblée Nationale en fait sujet de ses délibérations, le gouvernement s'en émeut, l'institut de France ouvre une enquête solennelle. La grandeur de l'effort n'est que trop justifiée par l'importance des intérêts qu'il s'agit de sauver.

Mais quel est donc le terrible ennemi qui les met en péril et provoque de notre part de si formidables préparatifs de guerre ? Mesurez sa taille, examinez ses armes, visitez ses remparts : que trouvez-vous ? Un puceron minuscule, une imperceptible tarière, une étroite fissure du sol. Parcourons ses lugubres étapes : en 1865, l'insecte apparaît pour la première fois sur un seul point de Vaucluse ; en 1867, on remarque une large tache dans ce département ; en 1868, les deux rives du Rhône sont attaquées, en 1869, l'épidémie arrive aux portes de Nîmes, d'Aix, de Montélimar, des vignes sont atteintes dans l'Hérault et le Var. En 1870, le mal prend un développement et en 1871, toute la vallée du Rhône, de Valence à la mer, est sous le coup du Phylloxéra, les taches deviennent de plus en plus larges dans l'Hérault et le Var ; en 1872, le fléau gagne du terrain dans ces deux départements (...) »

Drouin de Lhuys, séance du 26 octobre 1874 du Congrès international viticole de Montpellier (1874).